
LES PAGES MAGAZINE DE LA B.T.

M-E. BERTRAND

Dans le cadre de la campagne gouvernementale : « Supprimer les privilèges scandaleux de la presse issus de la 3^e République » (Chaban-Delmas), toutes les publications périodiques se sont vu supprimer le numéro accordé par la Commission Paritaire des Papiers de Presse.

Ce numéro permet, en effet, d'obtenir certains avantages fiscaux et postaux et conditionne véritablement la vie réelle des périodiques.

En application d'un texte définissant la formule de périodique et datant du 13/07/34 (38 ans après! — on va bientôt s'apercevoir que le grand-père de Clovis avait écrit quelque chose sur le sujet !!!) nous devons donc nous conformer à des règles désuètes et modifier quelque peu la formule des brochures B.T. Un périodique ne pouvant pas comporter un seul sujet, nous avons été amenés, il y a maintenant 12 ou 15 ans, à créer une partie *magazine*.

Il nous faut aujourd'hui respecter les proportions suivantes :

— le reportage principal ne doit pas dépasser 70% du total des pages. Ainsi pour la B.T., la partie magazine doit comporter 12 à 15 pages et le reportage lui-même 25 à 28 pages.

— les pages magazine doivent contenir *des informations générales* sous la forme de nombreux articles divers et signés par des auteurs différents.

Nous avons donc été amenés à mettre sur pied un *chantier de travail* qui nous permettra, tout en nous conformant aux données légales et fiscales, de respecter la pureté pédagogique de nos éditions comme nous le désirons depuis leur création.

Le responsable de ce chantier de travail est :

Henri DELETANG - C.E.S. - 41600 Lamotte-Beuuron

Voici les propositions que nous pouvons faire et que nous soumettons à l'ensemble des camarades :

I - CONTENU DES PAGES MAGAZINE ET DES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces idées ne sont pas limitatives et elles ne sont pas forcément les meilleures. Elles sont là à titre indicatif et toutes initiatives seront les bienvenues :

a) *des informations apportant des compléments aux reportages déjà parus* :

— précisions ou rectifications sous forme de courrier des lecteurs, comme cela s'est déjà fait, mais certainement trop rarement.

— mise à jour des données des B.T. anciennes : statistiques, modification ou modernisation intervenue (par exemple, la carte des autoroutes en complé-

ment de la B.T. n° 511)

— nouveaux documents confirmant ou infirmant ceux qui ont été présentés : il n'est pas interdit de montrer par là même que toute documentation doit tenir compte des dernières découvertes. Par exemple : la grande presse a signalé la présence de un ou deux lynx dans la Drôme et d'un loup dans la région parisienne, deux documents qui, s'ils peuvent être confirmés, peuvent préciser la B.T. *Fauves de France*. Lorsqu'un enfant a pu réaliser une conférence d'après une B.T. et qu'en conclusion vous glissez dans la brochure quelques fiches complémentaires, il serait bon que vous puissiez nous en adresser une copie ou une photocopie.

b) *des documents d'actualité* : il ne s'agit évidemment pas de coller à l'actualité quotidienne ni à l'anecdote. Une parution bi-mensuelle, nos délais de fabrication et de préparation, tout cela nous l'interdit ; pourtant, certains faits ont une valeur permanente, surtout ceux qui, dépassant l'information proprement dite, sont davantage des éléments d'éducation.

Ne pas oublier non plus les réactions d'ordre affectif, tout ce qui peut avoir une répercussion permettant de nouvelles recherches de la part de chacun.

c) *des œuvres d'enfants* : toutefois pas trop longues, puisque la partie magazine ne devrait contenir tout au plus que des informations s'étalant sur 4 pages maximum :

— des recherches

— des questions posées

— des demandes de coopération pour des recherches en cours

— des enquêtes locales mais ayant un intérêt général, penser que ce que nous publions est lu à Strasbourg comme à Pau, à Lille, Brest et à Nice, mais aussi dans de nombreux pays de langue française de tous les continents et aussi à l'étranger (« étrangers du dehors »)

— des extraits de vos journaux scolaires.

d) *des extraits de revues*, mais il est indispensable que cette documentation soit réécrite et formulée de façon qu'elle soit à la portée des enfants et le mieux, bien sûr, est d'en charger les enfants.

Nous recevons à Cannes un certain nombre de revues qui pourraient être systématiquement dépouillées par des équipes permanentes ou occasionnelles : par exemple les revues *Atlas - Sciences et Vie - Voyages et Loisirs...* etc.

e) *des rubriques permanentes* : nous pourrions, tout au long d'une année ou d'un trimestre, entretenir

des rubriques permanentes que les lecteurs aiment retrouver et qui forment en fin de compte une documentation importante :

— nous continuons cette année encore les pages « Art » mais en nous attachant plus particulièrement aux domaines de la musique et de la danse.

N'hésitez pas à nous faire part de vos découvertes, de ce que vous pensez des auditions nouvelles que vous avez pu faire, donnez-nous la référence des disques que vous avez aimés et dites-nous pourquoi.

— nous pourrions peut-être entretenir une rubrique qui est née spontanément « Les métiers d'autrefois ». N'hésitez pas à nous écrire sur ce sujet si vous avez des renseignements.

— nous pourrions aussi traiter des métiers d'aujourd'hui.

Il y a, en effet, un grand nombre de sujets qui ne permettent pas de s'étendre sur les 25 ou 26 pages du reportage principal de la B.T. : quelques pages dans la partie magazine suffisent, sous la forme d'une interview et avec des précisions sur les débouchés possible.

Cela serait utile pour les jeunes à qui s'impose le problème du choix d'un métier ; par exemple : rencontrer une puéricultrice, un plâtrier, un chaudronnier, un cuisinier, etc., l'éventail est très large.

— « ouvrir l'œil » ! — c'est un camarade qui a lancé cette idée durant le Festival de Nice, mais malheureusement, il n'a plus donné signe de vie. Il s'agissait de jeter un regard sur certains milieux, dans l'environnement immédiat, et de présenter les découvertes et les recherches qu'ils ont suscitées... C'est à essayer.

II - COMMENT ALLONS-NOUS ORGANISER ?

Un premier impératif : il nous faut faire vite pour mettre en place ces nouvelles structures de travail, car il nous faut présenter rapidement à la Commission une formule nouvelle et conforme de nos brochures. Grâce au travail coopératif, nous devons pouvoir assurer la préparation des magazines.

Il s'avère nécessaire d'organiser ce nouveau chantier sur la base du Groupe Départemental.

Que chaque département essaie de désigner un *correspondant de la B.T.* qui sera chargé d'alimenter la partie magazine, en tout premier lieu à partir des journaux scolaires.

Cette proposition rejoint celles qui sont faites par ailleurs afin d'assurer un renouveau du journal scolaire (dans le cadre de la Biennale des Imprimeurs). Un dépouillement des journaux scolaires au niveau national est long et fastidieux.

Ce correspondant recevra aussi les réalisations des classes et tous les documents énumérés ci-dessus. Une équipe peut facilement se créer pour un tel travail.

Ce correspondant transmettra tous les documents à Henri Delétang qui centralise et coordonne.

REMARQUE IMPORTANTE : Chaque camarade éditant un journal scolaire dans sa classe devra donc en priorité effectuer un service de ce journal au correspondant départemental de la B.T.

Ne pas omettre le service régulier à l'ICEM à Cannes qui est une obligation légale.

III - PRESENTATION DES DOCUMENTS

Il est demandé que les documents paraissant dans les pages magazine de la B.T. soient présentées sur *deux pages recto-verso* ou *quatre pages* afin qu'on puisse éventuellement les classer comme fiches. Nous tenterons donc de nous conformer à cette revendication.

* Des articles plus courts peuvent être proposés aux correspondants : à ce moment là il suffira de les ajouter à d'autres qui concernent le même sujet et de les compléter par des dessins ou des photos...

* N'hésitez pas à proposer tout ce qui vous paraît utile et qui a eu une répercussion certaine dans votre classe.

* Bien sûr, les envois individuels seront acceptés mais nous aimerions cependant qu'un premier choix soit effectué au niveau départemental et sous la responsabilité du correspondant.

Parfois ces documents pourront être l'amorce d'une réalisation d'un reportage principal de B.T.

* Que chaque correspondant de la B.T. sache s'armer de patience : il lui faudra savoir attendre la parution de ses envois. Nous tentons parfois de faire coïncider certains sujets avec l'époque de la parution et il faut aussi compter avec les délais de préparation et de fabrication.

Le contenu, la mise en page, la qualité des pages magazine créent des choix impératifs ; pensez à signer vos articles.

* Il faut aussi que le correspondant considère qu'on l'oublie en permanence : il faut donc régulièrement — tous les deux mois environ — qu'il se rappelle à la mémoire des camarades de son département et qu'il réitère ses appels à documents !

Nous améliorerons notre travail au fur et à mesure de son avancement ; l'important est de démarrer tout de suite. Henri Delétang attend vos envois.

Afin de mettre sur pied dès maintenant le réseau de correspondants, remplissez la fiche suivante à retourner à :

H. DELÉTANG, C.E.S., 41600 - Lamotte-Beuvron

CORRESPONDANT DE B.T. MAGAZINE DEPARTEMENT

NOM :

ADRESSE :

.....

CLASSE :

EQUIPE DEPARTEMENTALE

NOM :

ADRESSE :

.....

CLASSE :